Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1907)
Heft: 69

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Septembre 1907 | N° 69 | Septembre 1907

Prix du Numéro . . . . . 25 cts.
Prix de l'abonnement pour non-sociétaires Fr. 5.— par an

Preis der Nummer . . . . . 25 cts.
Abonnementspreis für Nichtmitglieder . . . Fr. 5 per Jahr

SOMMAIRE :

1° La participation des artistes suisses à l'Exposition internationale des Beaux-Arts, de Venise. — 2° Conférence entre les Présidents des Sociétés artistiques suisses. — 3° A propos d'un article de M. L. Ritter sur l'Art Suisse. — 4° Communications du Comité Central. *a)* Assemblée des délégués à Soleure. Réunion familière de la Société à Soleure. — 5° Expositions *a)* de la Société à Soleure, *b)* Municipale à Genève. — 6° Nouvelles des Sections. — 7° Nécrologie: M. Emile Lauterburg. — 8° Nouvelles diverses. Expositions. — Petite Gazette.

La participation des artistes suisses à l'Exposition internationale des Beaux-Arts de Venise.

Plusieurs membres de notre société ayant manifesté le désir de voir la Suisse représentée à l'Exposition de Venise et notre comité ayant pris l'engagement, lors de l'assemblée générale, d'étudier cette question, M. Silvestre et Maillard architecte, président et trésorier de notre société, sont allés sur place examiner les conditions dans lesquelles cette exposition pourrait s'organiser.

M. le député Fradeletto, secrétaire général de l'Exposition, s'est très obligeamment mis à la disposition du comité pour lui donner tous les renseignements utiles et a manifesté le très vif désir de voir la Suisse prendre part à cette manifestation.

De notre côté, étant donné les facilités qui nous seraient accordées, et les avantages que nous pourrions retirer d'une participation collective au plus grand marché de peinture actuel, nous avons pu considérer comme indispensable la création d'une Salle suisse à la prochaine Exposition en 1909. Restent à trouver les moyens et la forme sous laquelle cette participation pourra avoir lieu.

Cette question figure à l'ordre du jour de l'assemblée des délégués convoquée à Soleure pour le 9 octobre.

L'organisation de cette Exposition ne laisse rien à désirer et les œuvres exposées le sont dans les meilleures conditions possibles. Une sélection sévère permet d'offrir dans toutes les sections un choix d'œuvres des meilleurs artistes. Malgré cela nous avons le sentiment qu'en Suisse nous pouvons réunir un nombre d'œuvres suffisant et dont la qualité ne serait pas inférieure à celle des autres nations.

Trente-quatre salles sont mises gratuitement à la disposition des différents pays prenant part à cette manifestation et chacun d'eux a la responsabilité du choix des œuvres, de l'installation et décoration du salon qu'il occupe (à ses frais). Un seul pour le moment, la Belgique, est en dehors du Palais officiel.

Ce dernier pays a préféré faire les frais d'une construction spéciale et son exemple sera suivi par la Hongrie qui a déjà annoncé pour l'année 1909 son intention d'établir son exposition dans un pavillon spécial pour la construction duquel les intéressés ont déjà réuni la somme importante de 200,000 couronnes.

Il va sans dire que nous ne pouvons pas nous lancer dans